

# CIRCULAIRE

**DOSSIER :** AP\_4/12/19/12

**DIFFU-  
SION :** Parties à la Convention de Nouméa

**DATE :** 9 mai 2023

**CIRCULAIRE :** 23/33

**Objet :** Invitation à la Réunion spéciale des Parties contractantes à la Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud et protocoles y relatifs (Convention de Nouméa) de 1986 : 14-15 juin 2023, Apia, Samoa

Chères Parties contractantes,

Le Secrétariat souhaiterait inviter **un ou une (1) représentant·e** à participer à la Réunion spéciale des Parties à la Convention de Nouméa prévue pour les **14 et 15 juin 2023**.

L'objectif de cette réunion est de discuter du rapport sur l'examen de la Convention de Nouméa qui a été réalisé en novembre 2021 en vue de son éventuelle adoption. La Seizième Conférence des Parties contractantes à la Convention de Nouméa, qui s'est tenue en ligne en septembre 2021, avait convenu de mener un débat au cours de la période intersessions à propos des conclusions et recommandations de cet examen avant sa prise en considération formelle à la CdP17, en 2023.

Les principaux domaines prioritaires pour la discussion et l'adoption, découlant des recommandations de l'examen, ont été regroupés comme suit :

- Renforcer la collaboration internationale
- Renforcer le Secrétariat de la Convention de Nouméa
- Renforcer la composante « Mers régionales »
- Pérennité financière
- Communication et sensibilisation
- Suivi et production de rapports

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive : les Parties pourraient déduire d'autres domaines prioritaires de leur examen du rapport.

Les billets d'avion et l'indemnité journalière de subsistance des personnes participantes seront entièrement pris en charge par le Secrétariat. De ce fait, le Secrétariat vous saurait gré de lui renvoyer le formulaire de nomination (ci-joint) rempli avant le **18 mai 2023**. Cela lui permettrait de réserver à l'avance les vols et l'hébergement pour les personnes participantes.

Si vous avez la moindre question, veuillez contacter par courriel M. Jope Davetanivalu, directeur de la division Gouvernance et surveillance environnementales (GSE) à l'adresse [joped@sprep.org](mailto:joped@sprep.org) ou



Durabilité, transformation et résilience pour un **Pacifique Bleu**

M<sup>me</sup> Anastacia Amoa-Stowers, coordinatrice pour les Accords multilatéraux sur l'environnement (AME)  
à l'adresse [anastacias@sprep.org](mailto:anastacias@sprep.org).

Cordialement,



Sefanaia Nawadra  
**Directeur général**